
COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar, le 1^{er} février 2025

Le Conseil pour l'Observation des Règles d'Ethique et de Déontologie dans les médias (CORED) informe que l'organe d'autorégulation n'assure plus la présidence de la Coordination des Associations de Presse (CAP).

Le CORED invite les autorités, les institutions étatiques et les partenaires à envoyer désormais leurs correspondances directement aux responsables de chacune des associations faitières, membres de la CAP.

Le CORED rappelle que c'est après la rencontre de Toubab Dialaw portant sur la préparation des Assises nationales des médias en octobre 2023 que l'organe d'autorégulation a été désigné pour assurer le Secrétariat, avec le Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (SYNPICS). C'est ainsi que le président du CORED s'est retrouvé de fait, à coordonner les activités de la CAP, liées à ces Assises nationales des médias.

Le CORED adresse ses vifs remerciements à toutes les associations membres de la CAP pour la confiance et la confraternité.

Contacts presse :

Le Secrétaire général

Ousmane DIA : +221 77 511 27 73

La Chargée de Communication

Nina Penda FAYE : +221 77 522 10 81

